****

Conservatoire National des Arts et Métiers

Institut National d’Etude du Travail et d’Orientation Professionnelle

INETOP 41, rue Gay-Lussac 75005 PARIS

Equipe Pédagogique Nationale EPN13 : Travail, Orientation, Formation, Social

Site : https://inetop.cnam.fr

Master sciences humaines et sociales

Mention Psychologie

Parcours Master 2 : *Psychologie, Travail, Santé et Parcours Professionnels (TSP)*

*Année 2023-2024*

*Code diplôme :* *MR14001A*

****

***Renseignements administratifs***

*I.N.E.T.O.P - Secrétariat SCOLARITE Master :*[**masters.inetop@cnam.fr**](mailto:masters.inetop@cnam.fr)Bureau 17 - 1er étage, *du lundi au vendredi (fermé le jeudi) de 9h à 12h et de 13h à 17h00*

*(Attention : le secrétariat est en télétravail partiel. Il est conseillé de téléphoner avant de se déplacer)*.

jean-henri.randrianarahana@lecnam.net

*41, rue Gay Lussac – 75005 PARISTéléphone :* *01 44 10 79 28*Responsable pédagogique du Master 2 de Psychologie

***Travail, Santé, Parcours Professionnels (TSP)***

valerie.cohenscali@lecnam.net

**IMPORTANT : réunion d’information en visioconférence sur nos masters le Jeudi 11 mai (voir modalités d’inscription sur notre site inetop.cnam.fr)**

**Le master 2 de psychologie *Parcours TSP***

**travail, Santé, parcours professionnels.**

**Principaux objectifs**

Former des spécialistes de la psychologie du travail et de l’accompagnement professionnel à la pratique et la recherche. Ces spécialistes maîtriseront les savoirs fondamentaux permettant une bonne compréhension des processus psychologiques et sociaux en œuvre dans les situations de travail et les organisations, et les situations d’accompagnement professionnel d’une diversité de publics et seront au fait de l'actualité des recherches internationales. Ils auront fait l'acquisition de connaissances méthodologiques leur permettant de réaliser une recherche. Ces connaissances seront développées et affinées tout au long du parcours doctoral dans lequel ils pourront s’engager sous certaines conditions.

Les recherches conduites dans le cadre du parcours "TSP" visent à répondre à trois grandes questions :

 - Comment, dès leur formation scolaire et jusqu'à leur retraite, les individus gèrent-ils leurs transitions professionnelles ?

- Comment s'effectuent les ajustements et les régulations entre les individus et le travail ?

-Quelles sont les conséquences des formes nouvelles de travail sur la santé des travailleur.euses ?

La formation porte en effet sur les processus identitaires et les "stratégies individuelles" liés aux événements anticipés ou non, marquant les trajectoires personnelles, professionnelles ou de formation (scolaire et continue). Elle implique des analyses des parcours professionnels, des modalités de réorientation professionnelle et des différentes facettes de l’identité. Il s’agit de prendre en compte le rôle d’évènements de la vie de travail et hors travail dans ces analyses portant sur les activités d’anticipation et de construction d’intentions d’avenir. Pour chacun des thèmes, et quelles que soient les méthodes de recherche mobilisées, les interactions entre la sphère professionnelle et les autres centres d'intérêts, préoccupations et activités des sujets seront étudiées.

De plus, l’analyse du travail et du rapport au travail peut impliquer des analyses concrètes, centrées sur l'activité des sujets et des collectifs professionnels et sur le développement des métiers. Il s’agit également de développer des connaissances dans le domaine de l’intervention dans des organisations, sur les questions de santé, sur les transformations des conditions du travail, notamment le développement du digital et de la robotisation, en s’intéressant aux interactions sociales et dialogues professionnels. Ces connaissances portent plus particulièrement sur les atteintes à la santé, leurs origines et les façons d’agir en intervenant notamment dans la perspective de clinique de l’activité.

**Principaux débouchés professionnels**

- Poursuite des études vers un doctorat de psychologie du travail et/ou de l’orientation. Chercheur.es, enseignant.e/chercheur.e dans l’enseignement supérieur.

- Psychologues du travail et des transitions professionnelles, spécialistes pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités et problèmes liés à la psychologie du travail et de l’orientation (gestion des ressources humaines et des carrières, recrutement, formation et perfectionnement professionnel, organisation du travail, analyse du travail et amélioration des conditions de travail, sécurité, santé au travail, conseil, orientation et insertion professionnelle),

**Attention :** **l'inscription à cette formation du CNAM ne confère pas le statut d'étudiant**, les **élèves** sont considéré.es comme stagiaires de la formation professionnelle (*ce qui peut poser des problèmes pour les élèves boursiers : se renseigner à ce sujet après des services du CNAM ou du secrétariat pédagogique*).

**Validation du Master 2**

* La présence aux cours est obligatoire : en cas de plus **de 3 absences non justifiées**, l’unité *PRT* ne pourra pas être validée (ces absences sont comptées par demi-journée de cours : une journée compte 2 absences). Il est demandé aux étudiant.es d’être présent.es et assidu.es aux cours.
* Le mémoire de recherche et le mémoire professionnel (rapport de stage) donnent lieu à soutenances face à un jury composé d’au moins deux enseignant.e.s du Master.
* Le jury final de diplôme (une session en juillet et une session en octobre) est composé des enseignant.e.s-chercheur.e.s intervenants dans le master. Il est présidé par un.e professeur.e. L’étudiant.e doit obtenir une note minimale de 08/20 dans chacune des unités PRT, une note minimum de 10 au mémoire de recherche ainsi qu’au mémoire professionnel, et au final une moyenne générale minimum de 10/20. Les notes sont provisoires et ne deviennent définitives qu’à la suite du jury de diplôme.
* Le master peut être effectué en deux ans. **Le redoublement n’est pas de droit et nécessite l’accord du jury final. Une demande officielle argumentée écrite doit être faite par l’étudiant.e avant la date du jury.**

**Contacts :**

Responsable de la formation : Valérie Cohen-Scali, CNAM, 41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris (Bureau 16, 1er étage). *Prendre RV par mail :* valerie.cohenscali@lecnam.net

Secrétariat : Monsieur Jean-Henri RANDRIANARAHANA, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS (Bureau 17, 1er étage).

Tel : 01 44 10 79 28. e-mail : [masters.inetop@cnam.fr](mailto:masters.inetop@cnam.fr), jean-henri.randrianarahana@lecnam.net

**Modalités de candidature**

La spécialité M2 TSP est accessible aux personnes titulaires d’un **Master 1 en psychologie ou déjà psychologues** (titulaire d’un M2) mais souhaitant élargir leurs compétences dans le domaine de la psychologie du travail, des transitions et de la santé au travail.

Elle est également ouverte à toute personne titulaire d’un Master 1 ou Master 2 dans une autre spécialité de Sciences humaines souhaitant suivre une formation en psychologie et ayant un réel projet de recherche doctoral (**ATTENTION**: **l’accès au titre de psychologue n’est pas possible pour ces dernières personnes**).

Quel que soit le cursus d’origine, un entretien préalable avec un.e directeur.trice de recherche est conseillé afin de d’envisager la thématique possible d’un projet de recherche pour le M2.

Une formation aux théories et méthodes de recherche de la discipline, une connaissance de l’anglais et un projet de recherche intégré dans une des thématiques des équipes d’accueil seront des éléments facilitateurs pour l’entrée dans ce parcours TSP. Une expérience professionnelle dans le secteur professionnel de la psychologie du travail, de l’insertion ou des RH est recommandée.

Il est possible de suivre uniquement une partie du Master 2, une ou quelques UE sur une année, pour compléter son parcours ou son expérience, en fonction de ses projets et possibilités. Le stage peut se dérouler par exemple en seconde année.

**Le Master 1 doit comporter la validation d’un BULATS. A défaut le.la candidate devra valider un BULATS dans l’année du M2**.

**Procédure de candidature (ne concerne pas les M1 INETOP)**

1° **prendre contact avec le responsable du Master (valerie.cohenscali@lecnam.net)** afin de présenter son projet de formation et d’en vérifier la recevabilité ;

2° **prendre contact avec des directeur.trices de recherche** pour commencer à réfléchir à une thématique de recherche et, éventuellement, de doctorat (voir la liste des directeur.rices potentiels en fin de document avec leurs principales thématiques de recherche) ; la répartition définitive des directions de recherche se fera début novembre en réunion pédagogique à partir de projets présentés par les élèves.

3° le.la candidat.e doit ensuite **envoyer un dossier complet** (téléchargeable sur le site l’INETOP <http://inetop.cnam.fr/>) qui sera examiné par une commission de recrutement. Tout dossier incomplet sera refusé. **Attention aux dates limites pour la réception du dossier : pour cette année avant le 01 juin 2023 (session 1 : entretiens le 14 juin) ou avant le 05 septembre 2023 (session 2 : entretiens le 15 septembre)**.  **=> *N’attendez pas le dernier moment : les dossiers peuvent être adressés dès le mois de mai au secrétariat !***

4° La sélection comporte également **un entretien** et éventuellement une autre épreuve.

**Si vous n’avez pas encore soutenu votre mémoire de recherche de M1 déposez quand même votre candidature en M2 en ajoutant, si possible, un avis de votre actuel directeur.rice de mémoire de M1.**

Un jury d’admission se prononce après examen des dossiers, des projets individuels de formation et de recherche, et des épreuves de sélection.

Inscription administrative

Il n’est pas nécessaire d’effectuer une démarche de transfert de dossier universitaire, celle-ci se fait au moment de l’inscription administrative. Les modalités d’inscriptions pédagogique et administrative sont communiquées le jour de la rentrée.

Conventions de formation

Les informations relatives aux conventions de financement se trouvent en ligne sur : http://www.cnam-paris.fr/financer-ma-formation/

Les demandes de conseil pour financement de formation se font directement à l’adresse : [financements.centreparis@cnam.fr](mailto:financements.centreparis@cnam.fr)

**Accès par unités capitalisables**

Il est possible de choisir de suivre une ou quelques UE sur une année, pour compléter son parcours ou son expérience, en fonction de ses projets et possibilités.

**Validation des acquis**

**Informations en ligne sur** [**http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/**](http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/)

Ces modalités doivent être effectuées, validées, avant l’entrée en formation de M2.

**VAE :** Le diplôme est accessible par Validation des acquis de l’expérience, en totalité ou en partie.

**VAP**: La Validation des acquis professionnel (pour dispense de prérequis) doit être obtenue par la.le candidat.e avant la session d’étude de son dossier d’admission en master.

**VES :** La Validation d’Unités d’Enseignement (UE) obtenues dans d’autres formations en enseignement supérieur est possible. Par exemple la validation d’un niveau d’anglais sur d’autres bases que le BULAT. Conditions, procédures et accès aux dossiers sur le site du Centre d’enseignement de Paris, qui peut également vous recevoir pour information (accès 9).

**Contenu des enseignements du M2 TSP**

Le Master 2 TSP est organisé administrativement en 2 semestres et comporte 60 ECTS.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Modalités** | **Code** | **Intitulé** | **ECTS** |
| **TRONC COMMUN**  **Avec *M2 POC*** | PRT220 | Cadres théoriques en orientation et accompagnement professionnel tout au long de la vie | 8 |
| PRT221 | Evaluation des personnes | 6 |
| PRT254 | Marché du travail et relation formation-emploi | 4 |
| **1 OPTION** à choisir entre les 2 options | PRT257 | Recherches et méthodologie en psychologie du travail et de l’orientation | 4 |
| PRT258 | Le psychologue de l’éducation nationale | 4 |
|  | PRT244 | Clinique du dialogue professionnel | 4 |
|  | PRT260 | Développement des compétences - santé au travail dans les organisations | 4 |
| PRT261 | L’identité dans les situations de travail et d’orientation | 4 |
| PRT262 | Recrutement et accompagnement des salariés en entreprise | 4 |
| PRT263 | Transformations digitales des activités et nouveaux enjeux du/au travail | 4 |
| PRT264 | Orientation, transition, reconversion, séminaires de recherche | 2 |
| UAOP1 H | Mémoire de recherche | 10 |
| UAOP1 J | Mémoire professionnel (stage ou rapport d’expérience ) | 6 |
| **Total** | | | 60 |
|  | | |  |
|  | | |  |

Parcours Master 2 *PST* : Psychologie du travail, santé, parcours professionnels

Responsable du parcours : Valérie Cohen-Scali, Professeure des Universités

**Équipe enseignante :**

BERNAUD Jean-Luc, professeur des universités

BOBILLIER-CHAUMON, Marc-Eric, professeur du Cnam

COHEN-SCALI Valérie, professeure des universités

GIRARDIN Florent, psychologue

GUENOLé Nicolas, maitre de Conférences

KOSTULSKI Katia, professeure des universités

SCAVO Giuseppe, attaché temporaire d’enseignement et de recherche

STEINBRUCKNER Marie-Laure, chargée d’enseignement et de recherche

TERRIOT Katia, maitresse de Conférences

TOMAS, Jean Luc, maitre de conférences

WERQUIN Patrick, professeur associé

**Secrétariat pédagogique** : Jean-Henri Randrianarahana.

## Objectifs professionnels du parcours TSP

La spécialité **Psychologie du travail, santé et parcours professionnels** prépare à l’engagement dans un doctorat, à des métiers de chercheur.es, d’enseignant.e du supérieur, de psychologue du travail et des transitions professionnelles, de spécialiste dans le domaine de l’insertion, de l’orientation, des ressources humaines, de l’accompagnement, de la santé au travail etc.

Elle débouche également sur la possibilité de préparer le concours de psychologue de l’éducation nationale (la préparation étant incluse dans le master avec l’option PRT258).

Elle forme aux problématiques qui se posent dans le monde actuel du travail, en lien avec les questions de transition et de parcours professionnels, de santé au travail…

## Descriptif des unités d’enseignement (PRT) et modalités pédagogiques

**PRT 220 : Cadres théoriques en orientation et accompagnement professionnel tout au long de la vie (8 ECTS).** Responsable : Jean-Luc Bernaud

Présentation : Théories du conseil en orientation : présentation de savoirs fondamentaux dans les domaines de la psychologie de l’orientation, du développement et de l’éducation pour conduire des interventions rigoureuses d’accompagnement des publics. 80H CM.

# Modalité pédagogique : Hybride.

Validation :

- Enseignements de Jean-Luc Bernaud (pondération de la note globale : 2/3) :

1. Examen écrit sans documents (50% de la note de l’enseignant) en janvier 2023.

2. Exposé projet DIPHO : présentation orale + PowerPoint à remettre en fichier numérique, une note de groupe (50% de la note de l’enseignant).

- Enseignements de Marie-Laure Steinbruckner (pondération de la note globale : 1/3) : Examen écrit sans documents en janvier 2023.

*Unité mutualisée avec les parcours Conseil en Orientation Bilan Insertion (COBI) et Psychologie de l’Orientation et du Conseil (POC).*

**PRT 221 : Evaluation des personnes (6 ECTS)**

Responsable : Katia Terriot

Présentation : La mesure en psychologie : l'approche psychométrique. L’utilisation d'épreuves d'évaluation dans une pratique professionnelle. Connaître les principales épreuves utilisables : tests et questionnaires. Savoir choisir et utiliser les tests psychologiques. La communication des résultats d'évaluation. Aspects déontologiques. 42h CM + 18h TD.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

*Unité mutualisée avec le parcours Psychologie de l’Orientation et du Conseil (POC).*

**PRT 244 : Clinique du dialogue professionnel/Approches de clinique de l’activité (4 ECTS)**

Responsable : Katia Kostulski/ Jean Luc Tomas

Présentation : Théories du langage, du dialogue et de l’interaction au travail. Les formes de réalisations du dialogue au travail, les métiers symboliques et leur analyse. L’intervention en clinique de l’activité : l’usage des cadres dialogiques pour développer le travail. 40h CM.

Modalité pédagogique : Présentiel.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**PRT 254 : Marché du travail et la relation formation-emploi (4 ECTS)**

Responsable : Patrick Werquin

Présentation : Comprendre les enjeux socioéconomiques de l’orientation et des parcours professionnels. Présenter les notions fondamentales de l'emploi, du travail, et de la certification des compétences. 40h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

*Unité mutualisée avec les parcours Conseil en Orientation Bilan Insertion (COBI) et Psychologie de l’Orientation et du Conseil (POC).*

**PRT 260 : Développement des compétences/ santé dans les organisations (4 ECTS)**

Responsable : Nicolas Guénolé

Présentation : Le cours vise à approfondir les questions de santé au travail et de cerner le rôle du psychologue dans la prise en charge des Risques Psychosociaux. Après une introduction générale, des situations spécifiques seront étudiées comme le burn out, ou la dépression au travail, ainsi que les problèmes de harcèlement. 40h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**PRT 261 : L’identité dans les situations de travail et d’orientation (4 ECTS)**

Responsable : Valérie Cohen-Scali

Présentation : Le cours présente les concepts d’identité et de soi ainsi qu’un certain nombre de théories de l’identité en lien avec les questions de travail et les contextes organisationnels. Ce cours vise à présenter les perspectives Life Design que l’on peut appliquer dans le cadre de l’orientation scolaire et professionnelle et pour analyser les pratiques en entreprise. 40h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**PRT 262 : Recrutement et accompagnement des salariés en entreprise (4 ECTS)**

Responsable : Valérie Cohen-Scali

Présentation : Les processus de développement de carrière sont étudiés ainsi que les méthodes de recrutement et les techniques d’accompagnement telles que le coaching, le mentorat, ou le tutorat. Les méthodes (analyses de poste, entretiens, assessment centers, tests, etc., et intégration des candidats) ainsi que des analyses de situations doivent permettre aux étudiants de développer des recherches dans ce domaine. Les questions d’inégalités femmes-hommes au travail sont également évoquées, ainsi que l’adaptation des salariés aux problématiques de transition écologique. 30h CM et 15hTD.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**PRT 263 : Transformations digitales des activités et nouveaux enjeux du/au travail (4 ECTS)**

Responsable : Marc-Eric Bobillier-Chaumon

Présentation : Les transformations digitales qui touchent les activités professionnelles impliquent des évolutions notables dans les façons de penser, de faire et d’organiser son travail. Elles ont aussi des incidences majeures sur les métiers, les conditions d’exercice de ceux-ci et la santé au travail. L’ambition du cours est d’interroger les transformations à l’œuvre et d’envisager dans quelle mesure et à quelles conditions ces technologies peuvent devenir une ressource pour un développement favorable et durable de l’activité. 40h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**PRT 264 : Orientation, transitions et reconversions professionnelles (2 ECTS) : séminaire européen**

Responsable : Valérie Cohen-Scali

Présentation : Ce séminaire vise à sensibiliser les étudiant.es aux démarches scientifiques et à la recherche en psychologie du travail et de l’accompagnement professionnel. Des conférences invitées, exposés de recherches, seront proposées. Les travaux de recherche des étudiants seront discutés.

20h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

**Options (une option au choix : PRT 257 OU PRT 258)**

*Le choix du PRT257 est vivement conseillé dans le cas d’un projet doctoral.*

**PRT 257 : Recherches et méthodologie en psychologie du travail et de l’orientation (4 ECTS)**

Responsable : Jean-Luc Bernaud

Présentation : Les méthodes de recherche et d’analyse de données quantitatives et qualitatives sont présentées, de façon à pouvoir réaliser des recherches appliquées et/ou d’évoluer vers une formation doctorale. 40h CM.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier et exposé.

*Unité mutualisée avec le parcours Psychologie de l’Orientation et du Conseil (POC).*

**PRT 258 : Le psychologue de l’éducation nationale (4 ECTS)**

Responsable : Katia Terriot

Présentation : Connaissance du système éducatif et de la place de la psychologie dans l'éducation nationale. Eléments de psychologie du développement. L'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif.

Préparation méthodologique aux épreuves du concours de recrutement des Psychologues de l’Education Nationale.

21h CM + 19h TD.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Dossier.

*Unité mutualisée avec le parcours Psychologie de l’Orientation et du Conseil (POC).*

**UAOP1 H : Mémoire de recherche (10 ECTS)**

Responsable : Le.la directeur.rice de recherche

Les élèves doivent prendre contact avec plusieurs directeur.rice de recherche afin d’élaborer au moins deux (ou plusieurs) projets de recherche qu’il.elle adressera fin octobre à V. Cohen-Scali (valerie.cohenscali@lecnam.net). La répartition définitive des directions de recherche se fera début novembre en réunion pédagogique à partir des projets présentés par les élèves.

Présentation :

A partir d’une problématique définie avec le.la directeur.rice de recherche l’élève réalise un mémoire écrit qui comporte généralement une partie théorique (revue de questions), des questions ou hypothèses, une méthodologie explicite, un recueil et analyse de données… Il.elle rédige un écrit qui donne lieu à soutenance.

*La qualité du mémoire de recherche est particulièrement importante pour les élèves souhaitant poursuivre en doctorat.*

Modalité pédagogique : suivi individuel

Modalité d’évaluation : Mémoire de recherche (écrit) + soutenance orale.

**UAOP1 J : Mémoire professionnel (stage ou rapport d’expériences) (6 ECTS)**

Responsable : Valérie Cohen-Scali

Des informations plus précises sur les conditions d’agrément et de suivi des stages et des conditions de réalisation du mémoire professionnel seront fournies en début de formation.

Nous pouvons distinguer deux principaux cas :

1. *Pour les élèves souhaitant valider leur stage dans leur cursus de psychologie* : le stage est obligatoire et doit suivre les textes législatifs qui encadrent le déroulement du stage dans un cursus de psychologie. La formation comprend une période de 15 semaines de stage en entreprise (500 heures minimum) dans le secteur de la psychologie du travail, de l’accompagnement, de la santé, de l’insertion ou des ressources humaines.

Le lieu de stage doit être agrée par le/les responsable(s) du stage, et par le responsable du Master (en accord avec l’arrêté du 19 mai 2006). Il s’agit d’un stage en responsabilité avec une progression dans le niveau d’autonomie de l’élève : une phase d’observation, puis de co-animation et enfin des activités de psychologue face à un public (entretiens, évaluations, animation de groupes…) menées en autonomie.

2. *Pour les autres situations (élèves déjà psychologue(s) ou ne pouvant/souhaitant pas valider leur stage dans leur cursus),* le stage devient facultatif. Le projet de mémoire professionnel sera présenté à V.Cohen-Scali : l’élève pourra réaliser un stage ou ne remettre qu’un mémoire professionnel qui présente et analyse ses différentes expériences professionnelles et les met en lien avec les objectifs et contenus du Master.

Dans tous les cas l’élève doit remettre et soutenir **un mémoire professionnel**. Des temps collectifs de préparation et suivi sont proposées, ainsi qu’un suivi plus individualisé.

Modalité pédagogique : Hybride.

Modalité d’évaluation : Mémoire professionnel écrit + soutenance orale.

***Les lieux ressources de l’INETOP***

**Le Service Commun de la Documentation (SCD) du Cnam** regroupe les bibliothèques du Cnam. La bibliothèque du site Gay-Lussac offre une documentation scientifique spécialisée dans les domaines de l’orientation scolaire et professionnelle, la psychologie du travail, la psychologie de l’enfant et de l’adolescent, l’ergonomie et les métiers de la formation.

Horaires de la bibliothèque Gay-Lussac : lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h30-18h ; jeudi : 14h-19h

<https://bibliotheques.cnam.fr/opac/Opac.do?sysb=polo>

L’équipe du SCD propose un ensemble de formations qui peuvent s’organiser en journée, en soirée, à la carte ou en groupes :

- Méthodologie de la recherche documentaire

- Panorama des ressources électroniques

- Step/Star : le circuit de la thèse

- Comprendre et rédiger une référence bibliographique

- Apprendre à utiliser un logiciel de référence bibliographique (Zotero)

**Contact**:

Site internet des bibliothèques du Cnam :

[**http://bibliotheque.cnam.fr/**](http://bibliotheque.cnam.fr/)

Pour s’inscrire à une formation :

[**bib.formation@cnam.fr**](mailto:bib.formation@cnam.fr)

**LE « CENTRE DE RESSOURCES EN ORIENTATION THIERRY BOY »**

Lieu de support à la formation, son objectif est de fournir des informations et des conseils sur l'utilisation des outils et méthodes dans le champ de l’orientation et du travail.

Il est possible de consulter au centre de ressources :

1. Des instruments psychométriques dans le domaine conatif et cognitif (plus d’un millier de tests et questionnaires),
2. Des méthodes “d’éducation à l’orientation”,
3. Des logiciels pour l’évaluation psychologique, l'information et l'aide à la prise de décision.

Chaque outil fait l’objet d’une analyse approfondie et est décrit sur une fiche.

Le Centre est ouvert aux étudiant.e.s, aux formateur.rice.s-chercheur.e.s et aux praticien.ne.s en psychologie.

*Les mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00 (horaires à confirmer en début d’année).*Et sur Rendez-vous. *Fermé durant les vacances scolaires*

Responsable : Lin LHOTELLIER [lin.lhotellier@lecnam.net](mailto:lin.lhotellier@lecnam.net) ; inetop.testo@cnam.fr ; Tel : 01 44 10 78 52

**LA DOCUMENTATION A VISEE PEDAGOGIQUE**

Son objectif est de mettre à disposition des étudiants les supports documentaires existants en C.I.O. Le centre est ouvert aux étudiant.es & stagiaires sur rendez-vous et se trouve en salle 31, 2étage.

Responsable : Van PATILLON ; bureau 2.28b ; 01 44 10 78 91 ; thi-van.patillon@lecnam.net

**LA SALLE INFORMATIQUE**

Une salle informatique est accessible : se renseigner à la loge de l’INETOP ou auprès du secrétariat pédagogique.

**THEMATIQUES DE RECHERCHE DE MASTER 2**

Les candidat.e.s au Master 2 TSP doivent obligatoirement proposer une ou plusieurs thématiques possibles de recherche dans leur dossier de candidature. Ces thématiques seront ensuite développées en début de formation avec des directeur.trice.s de recherche (voir la liste ci-dessous) afin d’élaborer (ou de choisir parmi des projets proposés) au minimum 2 projets de recherche qui seront ensuite étudiés en équipe pédagogique. La répartition définitive des directions de recherche se fera début novembre.

**BERNAUD Jean-Luc** (Psychologie du conseil et de l’orientation) : [bernaud.jl@gmail.com](mailto:bernaud.jl@gmail.com)

**Bobillier-Chaumon Marc-Eric** (Psychologie du travail) : [marc-eric.bobillier-chaumon@lecnam.net](mailto:marc-eric.bobillier-chaumon@lecnam.net)

**COHEN-SCALI Valérie** (Psychologie de l’orientation et de l’insertion) : [valerie.cohenscali@lecnam.net](mailto:valerie.cohenscali@lecnam.net)

**GUENOLE** Nicolas (Psychologie de l’orientation, santé au travail) : [nicolas.guenole@lecnam.net](mailto:nicolas.guenole@lecnam.net)

**KOSTULSKI Katia** (Psychologie du Travail et clinique de l'activité) : [katia.kostulski@lecnam.net](mailto:katia.kostulski@lecnam.net)

**TERRIOT** Katia (Psychologie de l’orientation, Evaluation) : [katia.terriot@lecnam.net](mailto:katia.terriot@lecnam.net)

**Tomas** Jean Luc (Psychologie du travail et Clinique de l’activité) : [jean-luc.tomas@lecnam.net](mailto:jean-luc.tomas@lecnam.net)

**VIGNOLI Emmanuelle** (Psychologie du conseil et de l’orientation) : emmanuelle.vignoli@lecnam.net

**Werquin Patrick** (Economie de l’éducation et de l’orientation) : [patrick.werquin@gmail.com](mailto:patrick.werquin@gmail.com) ; patrick.werquin@lecnam.net

* **BERNAUD Jean-Luc** (Psychologie du conseil et de l’orientation)

Axes de recherche : accompagnement au sens du travail et sens de la vie. Management existentiel. Conseil en orientation tout au long de la vie dans la perspective humaniste-existentielle. Rôle de la spiritualité dans le travail et les carrières. Effets des interventions et processus de changement lors des transitions.

Site internet professionnel: [**https://sites.google.com/site/bernaudjeanluc/**](https://sites.google.com/site/bernaudjeanluc/home)

Bernaud, J.-L. (2021). *Traité de psychologie existentielle. Concepts, méthodes et pratiques*. Malakoff : Dunod.

Bernaud, J.-L., Lhotellier, L., Sovet, L., Arnoux-Nicolas, C., & De Maricourt, P. (2019). *Sens de la vie, sens du travail.* *Pratiques et méthodes d’accompagnement en éducation, travail et santé*.  Malakoff : Dunod.

1. Bernaud, J.-L., Desrumaux, P., & Guédon, D. (2016). *Psychologie de la bientraitance professionnelle. Modèles, outils et dispositifs.* Paris : Dunod.

* **Bobillier-Chaumon Marc-Eric** (Psychologie du travail)

Ses recherches portent sur les usages et les incidences des nouvelles technologies Dans et Par les activités professionnelles et socio-domestiques, notamment sur la santé au travail. Ces travaux abordent plus particulièrement les transformations digitales et les nouvelles modalités/formes de travail en lien avec ces nouveaux dispositifs et s'intéressent aussi à leurs conditions d'acceptation auprès d'utilisateurs variés (salariés, personnes empêchées -en situation d'handicap, âgées).

<https://psychologie-travail.cnam.fr/marc-eric-bobillier-chaumon-1041323.kjsp?RH=pst_psycho>

* **COHEN-SCALI Valérie** (Psychologie de l’orientation et de l’insertion) :

Ses recherches portent sur les liens entre construction identitaire, représentations sociales dans le cadre de transformations des contextes de travail ou de formation. Sont étudiés certains secteurs professionnels en tension, en construction ou en transformation ainsi que le secteur éducatif et universitaire affectés par la réorganisation de l’orientation. On s’intéressera de façon générale, aux effets des innovations, nouvelles pratiques sociales ou RH, nouvelles technologies, promotions de nouvelles valeurs sur les identités des individus et les représentations de leur carrière. On s’intéresse également aux transformations des relations, représentations et identités suite à la pandémie de COVID-19.

De façon transversale, on s’interrogera les dispositifs Life Design pour aider aux (l’approche Life Design sera étudiée en cours).

Guichard, J, Bangali, M., **Cohen-Scali, V**., Pouyaud, J., Robinet, M.L (2017). *Concevoir et orienter sa vie : les dialogues de conseil en Life Design*. Paris : Qui plus est.

**Cohen-Scali,** V., (2010). *Etudier et Travail*. Paris : PUF.

* + **KOSTULSKI Katia** (Psychologie du Travail et clinique de l'activité) :

Dialogues au travail, langage et pensée.

* + **GUENOLE Nicolas** (Psychologie de l’orientation, santé au travail) : Orientation et insertion professionnelle tout au long de la vie. Élaboration de modèles d’accompagnement issus du conseil adaptatif

Conception d’outils et de dispositifs de relation d’aide adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap.

* + **TERRIOT Katia** (Psychologie de l’orientation, évaluation)

Axes principaux de recherche : décrochage/accrochage scolaire, réussite scolaire, évaluation psychologique des personnes, psychométrie, HPI

**Terriot, K.** & Chartier, P. (2020). De l’évaluation des performances à l’estimation des compétences : l’exemple du subtest Matrices du WISC-V. *ANAE*, 169(32). 657-663

Chartier, P., **Terriot, K.,** & Vrignaud, P. (2018). *L’évaluation en orientation. Méthodes, tests, questionnaires : du choix des outils à la communication des résultats*. Mardaga Supérieur

**Terriot, K**. & Vignoli, E. (2021). Quel rôle de l’orientation scolaire et professionnelle dans la lutte contre le décrochage scolaire ? in Cohen-Sacali, V (eds.). *L’orientation au 21ème siècle : enjeux et perspectives*. Paris : Dunod

**Terriot, K**. (2021). Enfants doublement exceptionnels. In Clobert, N., & Gauvrit, N. (eds). Psychologie du haut potentiel. Comprendre, identifier, accompagner. De Boeck.

* + **TOMAS Jean-Luc** (Psychologie du travail, clinique de l’activité)

Sens et valeurs au travail, activité empêchée

* **VIGNOLI Emmanuelle** (Psychologie du conseil et de l’orientation) :

Axes principaux de recherche : Qualité des relations avec les personnes significatives (attachement), émotion, orientation ; partage social des émotions, travail décent, indécision, exploration, adaptabilité, adaptation aux transitions, décrochage scolaire…

**Vignoli, E**., Prudhomme-mougin, N., Terriot, K., Cohen-Scali, V., Arnoux, C., Bernaud, J-L. & Lallemand, N. (2020). Decent Work in France: Context, Conceptualization, and Assessment. *Journal of Vocational Behavior*. 116, <https://doi.org/10.1016/j.jvb.2019.103345>

**Vignoli, E**., Nils, F., Parmentier, M., Mallet, P. & Rimé, B. (2019). The emotions aroused by a vocational transition in adolescents: Why, when and how are they socially shared with significant others? *International Journal of Educational and Vocational Guidance*. <https://doi.org/10.1007/s10775-019-09417-z>

* **Werquin Patrick** (Economie de l’éducation et de l’orientation) :

Plusieurs axes de recherche sont possibles, tous basés sur la recherche de données, voire la collecte de données originales si possible :

- le rôle de l’accompagnement dans la réussite pour celles et ceux qui s’engagent dans la validation des acquis de l’expérience (VAE), et dans l’usage qu’elles et ils font sur le marché du travail de leur certification nouvellement acquise (possibilité de travailler sur des terrains étrangers, notamment en Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est et Haïti et/ou de procéder à des comparaisons internationales) ;

- le rôle de l’orientation pour améliorer l’image de la formation professionnelle (possibilité de travailler sur des terrains étrangers, notamment en Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est et Haïti et/ou de procéder à des comparaisons internationale) ;

- les déterminants du décrochage scolaire en lycée professionnel ;

- la perception de Parcoursup en classe de terminale en lycée professionnel ;

- est-ce que la spécialisation en classe de première récemment instaurée facilite l’adhésion à la filière professionnelle ?

- la pertinence de l’opposition filière industrielle (production, secondaire) et filière service (tertiaire) dans la construction de l’identité, et dans l’adhésion à la filière professionnelle.